

## Sommaire

Vœux de la municipalité.....	1
Commissions .....	5
La péri.....	6
Les Bébés lecteurs.....	6
Fête du RAM.....	7
MJC.....	7
Centre de loisirs.....	8
Amicale boule.....	8
Infos pratiques.....	9
Conciliateur de justice.....	10
Comité de jumelage.....	10
USM.....	11
La Mathériauthèque.....	12

## A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet  
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :  
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :  
Sophie Pitet

## Vœux de la municipalité 2018



Nous voici une nouvelle fois réunis dans cette salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie de partage qu'est la cérémonie des vœux.

Une nouvelle année qui commence sous des auspices toujours inquiétants, avec en toile de fond, le terrorisme qui frappe aveuglement dans le monde et aussi en France, et avec également des populations qui continuent de fuir, au risque de leur vie, des pays ravagés par la guerre, la misère, le terrorisme.

**Sur le plan international** : 2017 a mis aux commandes des États-Unis un Président qui ne cesse d'inquiéter la planète entière, prenant chaque jour des décisions mettant en péril la paix ou les tentatives d'amélioration des conditions climatiques de notre planète.

**Sur le plan national** : 2017 a été également une année de changement sur le plan des institutions avec un nouveau Président de la République (sur lequel peu avait misé quelques mois auparavant), une Assemblée nationale profondément remaniée (avec l'arrivée de très nombreux élus sans expérience de la politique) et un Sénat pour moitié renouvelé.

Personnellement, je regrette que notre nouvelle députée n'ait pas pris le temps, en 7 mois, de rencontrer les élus des communes (du moins des petites et moyennes) : avoir une vue théorique de la politique est importante mais le contact avec les élus de terrain qui connaissent parfaitement la problématique des territoires est indispensable.

**Sur le plan communal** : le diaporama, réalisé par André KEMPF et Sophie PITET, vous permet, tout en écoutant ce discours, de visualiser les travaux de l'année mais également les moments conviviaux portés tant par la commune que par les nombreuses associations toujours très actives.

Mes premiers vœux seront donc à destination des bénévoles qui œuvrent dans l'ombre et qui parfois s'essouffent, faute de trouver d'autres personnes prêtes à s'engager : il est regrettable que des associations qui accueillent des dizaines d'adhérents, dont de très nombreux enfants, se posent la question en assemblée générale de leur survie, faute de pouvoir constituer un conseil d'administration et un bureau.

Globalement donc, 2018 débute sous les mêmes auspices que 2017.

La France a énormément de difficultés à sortir de la crise économique, et ce malgré des mesures assez drastiques demandées aux citoyens et aux collectivités. Depuis 2013, l'Etat a et continue de transférer nombres de compétences sans toujours donner les moyens pérennes aux collectivités de les assumer.

Et aujourd'hui, les communes, dernier maillon de la chaîne, subissent de plein fouet le contre coup, et ont de plus en plus de mal à investir, voire à boucler leur budget. Nous n'échappons pas à cette difficulté.

A ce titre, la suppression progressive de la taxe d'habitation a de quoi inquiéter, les communes n'ayant plus aujourd'hui que les impôts sur les ménages comme recettes propres.

### **Retour sur Montmeyran**

2017 aura vu tout d'abord la **mise en service cet été du multi-accueil** initié par la commune et réalisé par l'agglomération.

L'inauguration, cet automne, par Nicolas DARAGON et Karine GUILLEMINOT (Vice présidente en charge de la petite enfance) a permis à chacun de constater les super conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel.

Malgré ce très bel équipement, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, mais la mutualisation avec les autres structures de l'agglomération permet, en règle générale, de donner satisfaction dans un périmètre proche.

Afin de permettre aux parents un accès en sécurité et aux normes d'accessibilité, une **dépose minute** a été réalisée depuis la rue Jean Malosse avec une sortie sur la place de la Poste.

Après présentation du projet en réunion publique, une mise en concurrence a été lancée, et les travaux ont été confiés à l'entreprise EUROVIA et à ses sous-traitants.

Parallèlement à cet aménagement, les travaux prévus chemin de Ranchi ont été effectués : réalisation du mur de soutènement côté parc, enfouissement des réseaux secs par les gestionnaires (SDED et France Télécom), éclairage public et mise en séparatif de l'assainissement par l'agglomération. Reste maintenant à la commune à réaliser le tapis routier.

Suite au diagnostic sanitaire, divers arbres morts ou dangereux ont été abattus dans le parc. Leur remplacement est prévu, dès cette année, dans la partie basse du parc, et ensuite, dans le cadre du réaménagement de la partie avant de la salle des fêtes. Le choix de ce réaménagement sera étudié cette année pour une réalisation avant la fin du mandat.

Merci à Didier CHENEAU (cabinet Landfabrik) pour la qualité de ses études et le suivi du chantier (qui va se terminer dans les jours prochains).

2017 aura également vu :

- \* la finalisation sur le plan technique de la **dénomination des voiries**.

Toutes les maisons ont été géo localisées. Merci à Alain TERRAIL et Olivier ROCHAS des nombreuses journées passées à arpenter la commune avec Laurent QUEMENER (cabinet Signa-concept).

Le groupe de travail va devoir maintenant entériner les adresses postales, avant validation par le conseil municipal, pour une pose de la signalétique en 2018.

- \* la validation par les services du Département du projet **d'aménagement de l'avenue des Genceaux** projet initié par le cabinet Laurent DAVID.

- \* la validation de **l'orientation d'aménagement programmée (OAP) des Vanets** après une année d'études avec de nombreux échanges avec les propriétaires, leurs lotisseurs et les riverains, et deux réunions publiques sous la houlette du cabinet Urbasite (Loïc GAREX).

Des contacts sont actuellement en cours avec les services concernés (SCOT, agglomération pour le PLH, chambre d'agriculture, services de l'Etat) pour lancer rapidement la modification de notre document d'urbanisme nécessaire pour démarrer cette opération qui va se dérouler sur une dizaine d'années (110 logements prévus à terme). L'engagement de la commune sur ce dossier va permettre une répartition harmonieuse de l'habitat et des aménagements paysagers.

- \* le lancement d'un **projet de constructions de logements à destination des personnes âgées** avec

veille sanitaire au quartier des sablons. La maîtrise foncière a été confiée à DAH et nous espérons que les négociations parfois difficiles avec les propriétaires pourront aboutir à l'amiable.

\* et bien sur le lancement du **livre «Montmeyran au siècle dernier» réalisé avec le concours de Mémoire de la Drôme**. Un merci particulier au groupe de relecture et à Renée Sautriau qui a donné beaucoup de son temps pour la parution de ses mémoires de Montmeyranais.

### **Vous avez pu également constater d'autres chantiers en cours sur la commune**

\* **l'enfouissement par ENEDIS de lignes moyenne et haute tension**, tout d'abord mi 2017, sur la partie ouest de la commune, et depuis peu, entre Montmeyran et Montvendre. De nombreux poteaux vont ainsi disparaître, améliorant sensiblement le côté environnemental.

\* **le changement de nombreux luminaires** par des LED dans le but de réaliser des économies, mais aussi d'améliorer la qualité de l'éclairage : ces travaux qui ont concerné essentiellement l'avenue des Genceaux, les rues Milhan et Ranchi et les quartiers Est de la commune, sont pris en charge par l'agglo.

Merci à Nathalie NIESON, Vice présidente ici présente, de son écoute face aux demandes toujours nombreuses des 56 communes à mettre en équilibre avec son budget.

\* le renouvellement des **canalisations d'eau potable** par le SISEV (au coteau, Brémondrières, Dorelons).

\* **la réfection du tapis routier** par le Département sur la RD 125 entre les panneaux d'entrée d'agglo, route d'Upie et route de Chabeuil, avec une réduction de largeur par du marquage afin de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité.

Ces travaux ont entraîné la dépose du coussin lyonnais devant le groupe scolaire, qui devrait être réinstallé d'ici peu. La commune va en profiter pour en installer un, juste avant l'entrée de l'école Sainte Marie.

Mais ces travaux ont aussi entraîné la destruction du plateau traversant mis en place face à la rue Paulin Barret, il y a un an, à l'initiative du CME. Les élus et les parents d'élèves attendent du Département et de l'entreprise EUROVIA une remise en l'état rapide de cet aménagement de sécurité qui donnait entière satisfaction.

\* enfin, **les études pour l'assainissement des quartiers Est** ont été lancés par l'agglo et sont quasi finalisées, ce qui devrait permettre un début de chantier en 2018.

### **Cela fait le lien avec 2018 .**

Dès le début d'année, la commune va devoir se prononcer sur les rythmes scolaires, pour la rentrée prochaine, avec le maintien de la semaine de 4.5 jours et des TAP, ou le retour à la semaine de 4 jours.

Avant de prendre une position soumise à l'inspection d'académie qui devra valider les horaires de la prochaine rentrée, le conseil municipal a souhaité connaître la position des parents, avec un sondage porté par les parents de l'élémentaire. Une réunion d'information qui aura lieu vendredi prochain, et également la position des enseignants qui vont se prononcer lors des deux prochains conseils d'école.

La commune, persuadée du bien fondé de la réforme initiale, a pleinement joué le jeu en passant à 4 jours et demi dès la rentrée 2013 et en mettant en place de vrais TAP, animés par des professionnels. Le succès de ces animations n'est pas à discuter je pense et en remercie toute l'équipe de la péri pour son investissement.

Mais force est de constater que, dès 2014, la réforme s'est délitée avec d'une part, le choix laissé aux communes d'horaires sans lien avec le rythme de l'enfant, et d'autre, l'abandon des autres aspects de la réforme comme les vacances scolaires.

Et depuis la dernière rentrée, les parents sont quelque peu perdus, avec des communes revenues à 4 jours, d'autres restées à 4.5 jours mais qui s'interrogent et parfois, deux de leurs enfants sur des rythmes différents, selon qu'ils sont en maternelle à Montmeyran et en élémentaire à la Baume Cornillane et Ourches.

Dans ce contexte, pas simple pour chacun de trouver la solution idéale mais on y réfléchit.

Au niveau investissements, 2018 ne verra pas se réaliser de nouveaux projets, mais verra la mise en œuvre des projets abordés précédemment, assortis bien entendu, de divers travaux annuels : réfection de voiries, réalisation de WC publics près du cimetière, poursuite de l'enfouissement des réseaux en collaboration avec le SDED rues André Milhan et Paulin Barret (suite à la mise en séparatif des réseaux d'assainissement effectuée par l'agglo en 2017).

2018 verra également le démarrage des **travaux d'accessibilité** des bâtiments publics.

Nous avons pris quelque retard pour lancer notre agenda, mais avec l'appui du cabinet QUALI CONSULT, le recensement des aménagements a été réalisé et la répartition des travaux sur les 3 années à venir définie. Nos services techniques seront à pied d'œuvre sur ce dossier dès 2018.

#### Dernier dossier : les locaux laissés libres par la Trésorerie

Après plusieurs pistes qui n'ont malheureusement pas abouti en 2017, l'installation d'une profession libérale en 2018 est en bonne voie. A défaut, une transformation en logements serait envisagée.

2018 ne verra donc pas se réaliser de nouveaux grands projets. Le contexte financier difficile évoqué au début de mon intervention touche également notre commune. Depuis le début de notre mandat, c'est plus de 249.000 € de pertes cumulées du fait de la baisse de la DGF.

Pour un budget de fonctionnement de 1.8 M E c'est énorme. Cela ne nous permet plus d'avoir un réel auto financement. Pour 2018, la vente attendue du bâtiment de l'ancienne crèche nous permettra de réaliser quelques investissements.

A défaut, tout investissement nouveau devrait être couvert par l'emprunt, d'autant que les subventions départementales sont plus difficiles à obtenir pour notre commune, qui est sortie de la dotation cantonale directe.

Il n'est pas question de faire supporter ces baisses par une hausse de la fiscalité. Nous nous sommes engagés à suivre l'inflation, nous nous y tiendrons encore en 2018. Mais, afin de retrouver rapidement une situation plus confortable, des efforts importants doivent être consentis par tous.

Au niveau des élus et des services municipaux, cela est déjà une réalité depuis le début du mandat, mais des économies sont toujours recherchées.

Il faut que cela soit également le cas pour toutes les structures subventionnées directement ou indirectement : il est nécessaire d'être attentifs au gaspillage (éclairage, chauffage, consommables...) et d'adapter ses projets aux moyens dont on dispose, et non de solliciter la collectivité pour réaliser ses projets. Les élus de la commission des finances ont proposé fin 2017, que l'enveloppe des subventions soit réduite de 20%.

C'est forcément une décision qui va impacter les associations, qui vont devoir trouver d'autres ressources (on réfléchit notamment à une charte sur la publicité) mais cela est nécessaire si la commune veut garder au maximum ses services à la population.

L'effet de ciseau entre les baisses des dotations (même si la DGF 2018 ne devrait pas diminuer) et les hausses des services et produits (énergétiques...) obligent à repenser tous les postes budgétaires.

Merci à tous les acteurs de la vie communale de participer à cet effort.

Un dernier petit mot sur nos services avec deux arrivées (toutes deux en provenance de Malissard) :

Aux services techniques, Gaëlle RIOU a été recrutée plus spécialement en charge des espaces verts avec la mise en place du « zéro phyto ».

Au secrétariat, Laurent BARRAL a remplacé à l'accueil Sylvana Charles partie en retraite.

Excusez moi donc d'avoir été une fois encore un peu long. Je terminerai en remerciant :

- \* l'ensemble du personnel (à qui j'ai renouvelé notre gratitude lors des vœux spécifiques avant-hier) et des élus, pour le travail effectué au quotidien pour le bien vivre à Montmeyran. Meilleurs vœux à eux.
- \* nos partenaires qui nous soutiennent dans nos actions : Muriel Parret et Jean Serret pour le Département et Nicolas DARAGON pour l'agglo ;
- \* l'ensemble des bénévoles des associations qui œuvrent pour offrir à chaque montmeyranais des activités diverses et variées et aussi des lieux et moments de rencontre et d'échange.

Et en présentant au nom de toute l'équipe municipale mes vœux :

- \* Aux nouveaux arrivants qui vont découvrir le charme de notre commune avec ses nombreux services et aussi ses manifestations festives
- \* aux membres du CCAS qui organisent en particulier le repas des anciens qui a regroupé cette année plus de 170 convives (sans oublier les colis portés à domicile et en maison de retraite)
- \* aux élus du CME toujours très actifs. Le CME va être partiellement renouvelé dans les semaines à venir. Merci aux conseillers qui vont achever leur mandat et merci à Annabelle DUPRET de continuer d'assurer le bon fonctionnement de cette équipe.
- \* aux forces vives de la commune, artisans, commerçants, associations qui font que Montmeyran reste un village très prisé
- \* et merci enfin aux élus qui ont préparé cette salle et concocté l'apéritif qui va suivre nous permettant d'avoir un bon moment d'échange.

## **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 A TOUTES ET TOUS**

Bernard BRUNET  
Maire

# Suivi des commissions et groupes de travail

## 2eme semestre 2017

### Commission finances : Bernard Brunet

Réunion de la commission pour faire le point sur la situation financière de la commune à mi-mandat. Il est constaté que la baisse régulière de la DGF (dotation globale de fonctionnement) a privé la commune de près de 250 000 euros depuis le début du mandat. Après une séance de travail avec le receveur des Finances publique, la commission a proposé au CM de revoir sa politique d'abattements ( ce qui a été entériné lors de la séance du 28 septembre 2017). Les adjoints vont réfléchir dans leurs domaines respectifs aux économies en vue de l'établissement du budget 2018. Une attention particulière a été portée sur l'enveloppe des subventions.

### Commission animation, sport et culture : Pierre Louette

- 7 juillet : Saoû chante Mozart
- 13 juillet : organisation cinéma en plein air
- 9 septembre : organisation forum des associations
- 13 septembre : La comédie itinérante
- 9 octobre : organisation du planning de réservation des salles avec les associations
- 11 novembre : organisation cérémonie commémorative
- 9 décembre : organisation de la fête des places
- Préparation des vœux de la municipalité au personnel communal et à la population

### Equipe municipale des sports : Isabelle Vatant

Rencontre individuelle des associations sportives sur leur lieu d'activité, suivi des demandes de travaux à réaliser, participation à la course du trèfle féminin, organisation d'une réunion d'information sur les dégradations et les incivilités en présence du Lieutenant Spiral de la Gendarmerie de Chabeuil. Réflexion sur l'élaboration d'une convention de mise à disposition des bâtiments communaux.

### Groupe de travail « les sentiers » : Isabelle Vatant

Présentation du projet "sentier" à l'agglomération en juin, Parution d'un article sur AFDC en octobre.

### Commission extra municipale info/com et Groupe de travail « expo durable » : André Kempf

Mise en place d'une application de stockage en ligne pour le groupe de travail, des fichiers sur l'histoire et le patrimoine de Montmeyran et les recherches du groupe sur les thèmes abordés. Visite des hameaux pour recenser les points remarquables. Définition et choix de la mise en forme des données recueillies. Pré-choix des sites pour les panneaux signalétiques

### Groupe boite à outil informatique : André Kempf

Mise en place d'un groupe «boite à outil informatique » suite à une proposition de Jean Joël Blanc dans AFDC.

### Commission personnes âgées et CCAS : Lucette Nurit

Covoiturages pour les séances de Connaissances du Monde, séances récréatives, et enrichissantes qui font découvrir le monde, avec le regard neuf et les témoignages authentiques des réalisateurs indépendants. Merci à mesdames Jocelyne Janin et Denise Sarayotis.

Organisation par le CCAS du repas de nos aînés, début décembre. 170 personnes étaient présentes, dans une ambiance chaleureuse et festive. Les enfants de l'école Sainte Marie sont venus, avec des chansons et des poèmes. Les enfants de la cabane des petits loups se sont joints à la fête.

La commission a visité à domicile 18 personnes malades qui n'ont pu venir au repas, et 14 personnes en maison de retraite, en leur apportant des colis offerts par le CCAS.

### Commission permis de construire : Elodie Grassot

Déclarations préalables : 24  
Permis de construire : 9  
Certificats d'urbanisme : 27

# Fête des résolutions à la Péri

Pour la désormais traditionnelle « fête des résolutions » de La Péri, après un fastueux goûter offert par les parents, et encadré par les bénévoles de l'association P.O.U.L.P, l'équipe d'animation a proposé un spectacle « live » aux enfants de la périscolaire.

Ils étaient ainsi une centaine, jeudi soir, à la salle polyvalente de l'école Roger Marty, les yeux grands écarquillés, pour découvrir acte après acte, la pièce concoctée par leurs animateurs : « Le Petit Chaperon Rouge...Et Blanc ! »



Véritable détournement d'un conte déjà détourné, le scénario revisité par le jeu des acteurs pleins de trac et les décors dignes de Montlywood ont instantanément fait de cette pièce un succès !

La magie de Noël planant encore dans l'air du temps, chaque enfant a reçu, à la fin, un petit cadeau en lien avec cette drôle d'histoire.

Mehdi MARION



## Les bébés lecteurs



Les prochaines séances des bébés lecteurs auront lieu les 8 février, 8 mars, 23 avril, 24 mai et 14 juin 2018 à 10h à la salle annexe de la Médiathèque

Les séances des bébés lecteurs sont bien appréciées des enfants du RAM et de la Cabane des p'tits loups.

Alexia Fertelle et ses contes choisis spécialement pour eux, enchantent à chaque séance les petits, ainsi que les adultes qui les accompagnent.



André KEMPF

# Fête de fin d'année pour le Relais d'Assistants Maternels

Retour sur la fête de Noël du RAM. Pour cette occasion, l'animatrice, Annie Mercier, avait innové avec des ateliers où tout le monde était invité à participer..



La Compagnie d'ACoté avec Jean Louis Cuenne, musicien et Pascale Deloche, comédienne, ont entraîné les enfants et leurs parents dans une série d'exercices d'éveil corporel et musical.

Le traditionnel goûter de Noël a clôturé cette soirée.

André KEMPF

## Nouvelle équipe à la MJC

La MJC est à un tournant de son fonctionnement. Un bilan 2017 mitigé et un engagement des bénévoles qui se raréfie, il est important, malgré une année déjà bien entamée, que 2018 voit une amélioration de la situation.

Suite à l'assemblée générale, les 4 membres restants au vu du travail estimé pour la mise en place du nouveau projet associatif, ont contacté 4 personnes, qui ont accepté de rejoindre le groupe. Celles-ci ont été cooptées par l'ancien bureau lors de la première réunion du conseil d'administration conformément aux statuts de l'association.

### **Le nouveau conseil d'administration se compose donc de 8 membres :**

Manuel COSSIN Président  
Yvan CHASSOULIER Trésorier  
Serge BES Secrétaire  
Alexia FERTELE, Véronique DURAND,  
Laurent BARRAL, Daniel CHARLES, Xavier CHOVIN  
membres actifs.



La nouvelle équipe vous assure de son dévouement et de sa volonté de créer un projet associatif avec une dynamique nouvelle dans l'esprit MJC.

**Le conseil d'administration, le personnel et les animateurs de la MJC de Montmeyran, vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2018**

Serge BES



**MONTMEYRAN**  
**LA PÉRI**

Avenue du Vercors, 26120 Montmeyran  
 04 75 59 49 61 - [www.montmeyran.fr](http://www.montmeyran.fr)  
[lapcri-montmeyran@orange.fr](mailto:lapcri-montmeyran@orange.fr)

**ACCUEIL DE LOISIRS  
 LA PERI - HIVER 2018**

*ALSH agréée DDCS 26*

**Du 12 au 23 février  
 A partir de 4 ans**

**plus d'infos sur le site internet  
[www.montmeyran.fr](http://www.montmeyran.fr)  
 -> LA PERI**

**Dimanche 11 février à 14 h  
 Salle des fêtes de Montmeyran  
 Organisé par l'amicale boule Montmeyran**



**CONCOURS DE BELOTE  
 En 4 parties**

- 1<sup>ère</sup> : 2 bons d'achat de 80 €
- 2<sup>ème</sup> : 2 bons d'achat de 60 €
- 3<sup>ème</sup> : 2 bons d'achat de 50 €
- 4<sup>ème</sup> : 2 bons d'achat de 40 €
- 5<sup>ème</sup> : 2 repas au César
- 6<sup>ème</sup> : 2 pintades + 2 bouteilles
- 7<sup>ème</sup> : 2 pintades + 2 bouteilles
- 8<sup>ème</sup> : 2 pintades
- 9<sup>ème</sup> : 2 pintades
- 10<sup>ème</sup> : 2 pintades
- 11<sup>ème</sup> au dernier : 2 bouteilles

**Inscriptions : 20 €/équipe – Renseignements :  
 06.80.57.31.74 ou 06.82.27.63.26**

# Infos pratiques

## Maire

Bernard BRUNET -  
Sur rendez-vous le vendredi

## Adjoint Animations – Sports Culture - Anciens Combattants

Pierre LOUETTE  
Sur rendez-vous

## Adjoint aux Affaires Sanitaires et Sociales - Personnes Agées - Logement

Lucette NURIT  
Mardi permanence de 9 à 11h  
Les autres jours sur RDV

## Adjointe Aménagement - Urbanisme Développement durable - Environnement

Elodie GRASSOT  
Sur rendez-vous

## Adjoint Voirie - Réseaux

Alain TERRAIL - Sur rendez-vous

## Adjoint Information - Communication

André KEMPF -sur rendez-vous

## PERMANENCES

- **Relais Emploi**  
Lucette NURIT  
☎ 04 75 59 30 26  
Les mardi matin de 9h à 11h et  
sur RDV les autres jours
- **Anciens combattants**  
Permanence le 4e samedi de  
chaque mois de 10 h30 à 12 h  
☎ 06 77 24 50 58  
Salle annexe médiathèque
- **Relais assistants maternels**  
Annie MERCIER  
Permanences le lundi, jeudi  
vendredi de 13h30 à 17h  
☎ 04 75 59 44 84  
ram-montmeyran@  
valenceromansagglo.fr
- **Conciliateur de justice**  
Yves GIRARD  
sur rendez-vous en mairie  
☎ 04 75 59 30 26

## MAIRIE

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48  
mairie-montmeyran@wanadoo.fr  
www.montmeyran.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

**LUNDI, MARDI ET JEUDI**  
8H-12H30

**MERCREDI**  
8H-12H30 14H-17H

**VENDREDI**  
9H-12H30 14H-18H

## État Civil

### Avis de naissance

Noémie COURTIAL  
Née le 24 décembre 2017

### Avis de décès

Yvonne CHERRI (94 ans)  
Quartier Ranchi

**Année 2017**  
**38 naissances**  
**11 mariages**  
**16 décès**

Depuis le début d'année le  
dépôt des vêtements pour les  
retouches (précédemment au  
Pressing TATY) peut se faire au  
Tabac Center Press.

Le service est ensuite assuré  
par :

Fabienne MALEGUE CHOVIN  
Quartier Bois Gros  
26120 MONTMEYRAN  
04 75 59 38 65

## Déchetterie de Montvendre

☎ 04 75 59 18 65

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi et mercredi et vendredi :**  
10 à 12h / 15 à 18 h  
**Mardi et jeudi :** 15 à 18 h  
**Samedi :** 9h à 17 h sans interruption

## Déchetterie de Beaumont-lès-valence

**Horaires d'ouverture**  
**Lundi :** 9h30 à 12h / 14h-17h  
**Mardi mercredi jeudi et vendredi**  
14h à 17h  
**Samedi :** 9h à 17h sans interruption

## À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro  
sont à remettre en mairie avant le

**10 février 2018**

fdc-montmeyran@orange.fr

## Votre agenda de Février

### Samedi 3

Tennis : Festi jeunes

### Lundi 5

DECOUVRIR AVEC VOUS  
AG salle annexe médiathèque

### Dimanche 11

BOULES : concours de belote  
Salle des fêtes

### Lundi 12 à vendredi 16

FOOT : stages enfants

### Lundi 19 à vendredi 23

TENNIS : stages enfants

### Jeudi 22

CLUB DES CHENES  
AG et repas salle des fêtes

# Vous avez un litige ? Pensez au conciliateur de justice !

Dans le département de la Drôme, comme dans toute la France, le Conciliateur de Justice est à votre disposition afin de vous aider à résoudre les conflits au quotidien. Il peut être saisi sans formes, par téléphone, par courrier, par mail, également par présentation volontaire devant lui pendant ou en dehors de ses permanences. Le greffe du Tribunal d'Instance peut également communiquer la liste des conciliateurs compétents dans sa circonscription. Le plus souvent, les mairies dans lesquelles le conciliateur reçoit le public, sont en mesure de donner les informations relatives aux permanences.

Le conciliateur de justice intervient pour les différents relevant des juridictions civiles, notamment pour les litiges entre particuliers, les conflits de voisinage, les impayés, les problèmes locatifs ou de copropriété, le droit rural, les litiges de la consommation, voire les différents entre commerçants.

**Il n'intervient pas dans les litiges avec l'administration (ces litiges relèvent du défenseur des droits, joignable en Préfecture). Il n'intervient pas dans les litiges relatifs au droit des personnes (divorces, pensions alimentaires, adoptions, tutelles, autorité parentale) ni des litiges relevant du droit pénal ou plus généralement dans toutes les matières qui intéressent l'ordre public.**

Le conciliateur reçoit les parties ensemble ou séparément, afin d'identifier la nature de leurs différents et recherche avec elles le meilleur moyen de parvenir à un accord, lequel fera l'objet d'un constat remis à chacune des parties. Le cas échéant, cet accord pourra être homologué par le juge. Mais l'échec de la conciliation est toutefois possible, et dans ces conditions, en cas de saisine de la juridiction par déclaration au greffe, la loi n° 2016-1547 du 18/11/2016 prévoit dans son article 4, qu'une tentative de conciliation par un conciliateur de justice est obligatoire sous peine d'irrecevabilité pouvant être prononcée d'office par le juge.

Enfin, le conciliateur de justice est totalement bénévole, les échanges avec les justiciables sont couverts par le secret légal.

Et puis, si vous êtes tentés par la fonction de conciliateur de justice, Le MINISTERE DE LA JUSTICE RECRUTE... vous pourrez vous rapprocher de vos tribunaux d'instance qui vous indiqueront la marche à suivre pour faire acte de candidature.

Yves GIRARD, Conciliateur de justice

**Nous vous rappelons que M. Yves GIRARD, conciliateur de Justice reçoit en mairie de MONTMEYRAN, le jeudi matin, sur rendez-vous. Pensez à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 04.75.59.30.26**



## COMITE DE JUMELAGE Montmeyran/La Baume Cornillane

**Inscription pour la rencontre annuelle à Gross-Bieberau  
du 10 mai au 13 mai 2018**

Hébergement dans les familles allemandes.

Départ en car le jeudi 10 mai à 6 H 00

Retour : dimanche 13 mai vers 22 H00

Prix du voyage : 80 euros (65 pour les enfants de- de 18 ans)

Règlement à l'inscription avant le 31 mars à l'ordre du comité de jumelage.

Formalités : carte d'identité valide ou passeport .Carte européenne assurance maladie (facultatif)

**Bulletin d'inscription à retirer en mairie de Montmeyran ou à télécharger sur le site du jumelage**

**<http://montmeyranlabaumegb.over-blog.com>**

Contacts : Jean Luc Fessier 04 75 59 52 47 ou 06 88 74 34 53 [jlam.fessier@orange.fr](mailto:jlam.fessier@orange.fr)

André Kempf 06 41 83 32 89



## Chez les jeunes

Chaque début d'année, nos équipes jeunes participent à des tournois futsal. Nos U9 étaient du côté de l'olympique de Valence, samedi 06/01, alors que nos U11 et U13 se déplaçaient quant à eux à Bourg-lès-Valence. Nos U9 ont passé une bonne journée face à de très belles équipes fournissant du beau jeu, faisant la joie de leur éducateur. Nos U11 ratent la demie finale au goal avéragé et terminent 6<sup>ème</sup> dans un tournoi où la plupart des adversaires jouent en division supérieur. Et les U13, engagés avec deux équipes, terminent 6<sup>ème</sup> pour le groupe B, et 1<sup>er</sup> pour le groupe A, qui remporte donc le trophée.



**Groupe U13 – coaché par COISSIEUX Emmanuel**



**Groupe U11 coaché par Phelut Sébastien**

## Stage de Février 2018

Comme chaque année et chaque vacance scolaire, le club de l'US Montmeyran organise des stages multisports, pour les enfants nées de 2005 à 2009. Lors de ces stages les enfants passent d'excellentes journées en compagnie des autres stagiaires et des éducateurs du club. Ils peuvent ainsi profiter des activités proposés : piscine, bowling, jeux autour du ballon, cinéma ou autres. Pour plus de renseignements ou pour connaître les modalités d'inscription, contacter le salarié du club, ou rendez-vous sur notre site internet.

**STAGE DE FEVRIER**  
LUNDI 19-MARDI 20-MERCREDI 21-  
JEUDI 22 ET VENDREDI 23  
FEVRIER 2018

LES PLACES  
SONT LIMITEES à 16

Catégories U9 (2ème année) - U11-U13

4 séances foot - Cinéma - Piscine - Jeux - Journée Surprise

TARIF: 130 euros (110 euros 2ème enfant) pour licencié USM.  
140 euros enfants hors USM  
Séances - Repas - Activités - Surprises

CONTACT: Benoît Imbert 06.88.00.84.26 - unionsportivemontmeyran@orange.fr

### Les rencontres à venir à domicile :

- 20 Janvier :**  
U13 A – Coupe : Réception du plateau du 3<sup>ème</sup> tour à 14h30
- 27 Janvier :**  
U15 – Réception en Coupe de AS Berg Helvie à 15h30
- 03 Février :**  
U15 – Réception en championnat du FC Péageois à 15h30
- 04 Février :** U17 – Réception en Championnat de AS Berg Helvie à 10h00
- 11 Février**  
U19 – Réception de l'Ent Crest Aouste à 13h00  
Séniors 2 – Réception de l'As Vernoux à 13h00  
Séniors 1 – Réception de l'Es Hostun à 15h00

### Nous suivre...

Vous pouvez nous suivre à chaque seconde sur notre site internet <http://footusm.fr/v2/> ou bien sur notre page Facebook « US Montmeyran ». Nous sommes aussi joignables à l'adresse mail suivante [unionsportivemontmeyran@orange.fr](mailto:unionsportivemontmeyran@orange.fr) ou au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.

# Les associations de Montmeyran



La Matériauthèque de l'Atelier Libre à Montmeyran : le paradis de la récup' à deux pas !

Parfois, on se retrouve à jeter des matériaux par manque de place chez soi. Ou alors, on en garde pendant des années, sans jamais les utiliser. En fin de chantier, ou après une démolition, il reste une quantité de matériaux qui sont encore en état et qui pourtant partent à la benne. Tous ce « gâchis » a été une source d'inspiration pour les bricoleurs du Valence Atelier Libre !

Fin juin 2017, après une année de montage du projet, l'association a ouvert un local dédié à la récupération de matériaux et outils : la Matériauthèque. Dans ce local situé au quartier la charlotte, chacun-e peut déposer ce qu'il-elle n'utilise pas et récupérer ce dont il-elle a besoin.

Valence Atelier Libre est une association de partage de savoirs et savoir-faires qui existe depuis 5 ans déjà, habituée à créer, fabriquer et réparer avec des matériaux de récup'. Les bénévoles de l'association se sont inspirés du modèle de la Ressourcerie Verte à Romans pour l'ouverture de la Matériauthèque.

On y récupère des matériaux et outils destinés à être jetés par des particuliers, des artisans, des entreprises, des collectivités, alors qu'ils sont encore en état d'être utilisés pour réparer, construire, décorer, jardiner, etc.



Les matériaux récupérés sont rangés et mis à disposition pour les adhérent-e-s à prix libre lors des permanences d'ouverture les **mercredis et samedis de 10h à 18h**.



Dans le prix libre, ce n'est pas le vendeur ou la vendeuse qui fixe le prix, mais l'utilisateur. Il s'agit de participer à la hauteur de ses moyens et de ses envies. Le prix libre implique aussi une notion de responsabilisation et d'entraide dans l'échange. Il donne l'occasion d'un questionnement : combien vais-je donner ? Quels sont mes moyens ? Quels sont les frais occasionnés par la récup' ? À quel point puis-je ou ai-je envie de participer ? On s'éloigne ainsi d'une attitude seulement consommatrice puisqu'on peut aussi s'investir en aidant à ranger, en tenant une permanence, etc.



Aujourd'hui tout le fonctionnement de la Matériauthèque est assuré par une équipe de bénévoles qui espère bien faire de nouvelles recrues parmi les habitants Montmeyranais-es et alentours !

**Adresse : Quartier la Charlotte (ancienne usine de cagettes) à Montmeyran.**

**Contact : [materiauthèque@vatelier.fr](mailto:materiauthèque@vatelier.fr) ou 07 51 54 02 58**